

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural
Band: 86 (1988)
Heft: 10

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Variante 2: couverture du sol levée au cours d'une action-éclair, si possible pour l'ensemble du territoire. Exigences de qualité selon le rapport bleu. Financement si possible indépendamment des communes.

Intérêt pour la REMO annoncé par les PTT, et plus récemment, par les CFF et l'Union suisse des producteurs d'électricité. Un groupe de travail comprenant l'Administration des finances et la Conférence des services cantonaux du cadastre sera formé. Ces organismes intéressés au projet devront être associés à l'élaboration du concept de réalisation.

Les questions d'organisation ne pourront pas être résolues de manière centralisatrice à Berne. Chaque canton devra mettre en place des structures de coordination.

Actions immédiates compatibles avec la législation fédérale actuelle:

- Edition de normes de dessin pour la CAO
- Définition de l'IMO (Interface pour la Mensuration officielle)
- Exigences pour les données et leur gestion
- Normes sur la sécurité des données.

Trois *projets-pilotes* ont été lancés en collaboration avec l'Office fédéral du registre foncier comme test pour la gestion du registre foncier assistée par l'informatique. Une demande de Nidwald un projet-pilote supplémentaire est à l'étude.

Le Dr H.-K. Bastian, président de l'Association allemande des mensurations, apporte des informations sur les solutions choisies en Rhénanie-Westphalie à ce même problème. Il annonce ensuite que le Geodätentag se tiendra du 19 au 22 octobre 1988 à Berlin et y invite cordialement les participants.

Le président central, A. Frossard, remercie tous les participants de leur présence et clôt l'assemblée à 16 h 30.

Pour le procès-verbal: S. Steiner

VSVT/ASTG/ASTC

Verband Schweizerischer Vermessungstechniker
Association suisse des techniciens-géomètres
Associazione svizzera dei tecnici-catastali

3e séance 1988 du Comité central à Berne

Le premier point de l'ordre du jour de cette séance prévoyait la constitution du nouveau Comité central, puisque deux membres fraîchement élus lors de la dernière assemblée générale y siégeaient pour la première fois. La répartition des sièges se présente – sorry, Ladys not first – comme suit:

Président central:	Theo Deflorin
Vice-président:	Paul Richle
Secrétaire:	Hansruedi Göldi
Caissier:	Ulrich Affolter
Secrétaire aux procès-verbaux:	Otto Kunz
Membres:	Esther Ehsam Walter Sigrüst

Les fonctionnaires se trouvent de ce fait en supériorité numérique, 4 contre 3. La représentante de la section Ticino était accompagnée d'Adriano Salm, démissionnaire. Par ces lignes nous voulons lui témoigner une fois encore notre gratitude pour l'excellence de son travail conciliant fourni.

Thème suivant: H.R. Göldi souhaite la discussion sur un modèle de restructuration de la répartition des sections qu'il a élaboré. Ses réflexions suivaient à peu près le raisonnement que voici: Le recrutement de fonctionnaires actifs dans l'association devient de plus en plus difficile. Le travail des diverses sections est par trop différent. Des sections «orphelines» (sans président, ou sans activités notables) sont inacceptables. Solution possible: la réduction du nombre des sections pourrait être envisagée. A l'intérieur de ces nouvelles sections des groupes locaux pourraient se former, afin d'étudier et de traiter les problèmes et besoins régionaux.

Le président central est entré en matière sur cette proposition. En complément voici encore quelques remarques issues du premier débat: T. Deflorin nous fait penser aux structures des différentes sections nées au cours de l'existence de l'association, et recommande d'avancer par petits pas. O. Kunz verrait plutôt un accroissement du nombre des sections. E. Ehsam peut parfaitement s'imaginer une telle restructuration, bien que le Tessin formera de toute façon une section à part, ceci pour des raisons linguistiques. P. Richle voit des difficultés à recréer une section romande unifiée, particulièrement à cause des grandes différences régionales.

Les réflexions de H.R. Göldi semblent cependant suffisamment motivées pour que l'étude de cette proposition doive être poursuivie.

Le point de l'ordre du jour suivant avait comme base l'article paru dans 1e MPG 5/88 sous le titre: Problèmes de collaboration entre miliciens et professionnels dans des associations et autres organisations sans but lucratif. J'essayais de savoir, dans quel mesure les questions et les propositions de solutions y relatées pouvaient être appliquées à l'ASTG.

O. Kunz se montrait très intéressé et s'est déclaré prêt à examiner dans son intégralité le travail de P. Schwarz sur les aspects relevant de l'intérêt de l'ASTG.

Lors de la dernière séance le comité central élargi a accepté une motion de la section Bâle, d'offrir un prix au meilleur candidat des examens de technicien-géomètre de Berne ainsi qu'aux lauréats des deux écoles d'ingénieurs. Le comité central a décidé d'honorer les travaux primés par des bons d'achat dans des librairies.

Une demande de la section Ticino, soit de compléter à l'avenir la page-titre du MPG par un texte un italien n'a pas pu être prise en considération. Motifs: la page-titre deviendrait trop chargée. En plus il ne faut pas changer une image connue et familière. L'ASTG (ainsi que les autres partenaires au journal) a répondu favorablement à une demande du MPG pour une participation financière au numéro spécial 7/88 (Prof. Rudolf Conzett, en mémoire). W. Sigrüst



**Wünschen Sie
nähere Auskunft
oder ein
Probe-Exemplar
wählen Sie
Telefon**

056 / 83 45 50